



Extrait du Registre des Délibérations du Conseil d'Administration

Séance du 22 OCTOBRE 2024

20241022_CA12 - LE PUY MARTIN – Acquisition - amélioration de 48 logements collectifs (19 PLUS – 29 PLAI ANRU) – Lieu-dit « Le Puy Martin » au Palais sur Vienne - Réalisation d'un emprunt issu du cadre du « NPNRU – Financement de logements locatifs sociaux familiaux (PLUS-PLAI) » d'un montant total de 1 035 800 € auprès d'ACTION LOGEMENT SERVICES

Le Conseil d'Administration de LIMOGES HABITAT s'est réuni le mardi 22 octobre 2024 à 16 heures 30 dans les locaux du siège, 224 rue François Perrin à Limoges et en visio-conférence via l'outil Teams.

Ont participé :

Madame Catherine MAUGUIEN-SICARD, Présidente

Mesdames Martine BOUCHER, Sarah GENTIL, Marie HERNANDEZ, Catherine JARRY, Aya Ekoun Debora KOUAKOU, Samia RIFFAUD, Samantha ROLLAND et Annie SCHWAEDERLE, Administratrices

Messieurs Philippe CHADELAS, Georges DAMIANO, Rachid EL BOUTAYBI, Jean-Yves ESTOUP, Laurent GUERY, Michel NYS, Patrick PIMPAUD, Dominique RENAUDIE, Gérard RUMEAU, Xavier TRACOU, Administrateurs

Monsieur Lionel ECLANCHER, Directeur Départemental des Territoires, représentant le Commissaire du Gouvernement

Monsieur Raphaël ALARCON, Secrétaire du Comité Social et Economique

Madame Céline MOREAU, Directrice générale

Absents excusés :

Monsieur Franck LETOUX, Administrateur, ayant donné pouvoir à Madame MAUGUIEN-SICARD

Monsieur René ARNAUD, Administrateur, ayant donné pouvoir à Monsieur BONNET

Monsieur Jean-Marie LAGEDAMONT, Administrateur, ayant donné pouvoir à Monsieur PIMPAUD

Madame Danielle DUVALET, Administratrice, ayant donné pouvoir à Madame BOUCHER

Monsieur Jean-Luc BONNET, Vice-président

Monsieur Eric SCHALTEGGER, Administrateur

Monsieur Bernard BEAUBREUIL, représentant Alliance Offices Habitat

Absents :

Messieurs Jean-François LANDRON et Jacky BOUHIER, Administrateurs

La séance est ouverte à 16 heures 30 sous la présidence de Madame MAUGUIEN-SICARD, Présidente.

Vu le Code de la Construction et de l'habitation, et notamment son article R421-16,

Vu l'opération d'acquisition-amélioration de 48 logements collectifs en reconstitution de l'Offre, située lieu-dit « Le Puy Martin » au Palais sur Vienne,

Considérant l'offre de prêt faite à Limoges habitat par Action Logements Services pour un montant de 1 035 800 € réparti en 568 400 € pour les logements PLAI et 467 400 € pour les logements PLUS,

Considérant les conditions du prêt, accordé en contrepartie d'un droit de réservation pour 6 logements PLUS collectifs sur l'opération financée, 7 logements PLAI collectifs sur le parc existant hors QPV et 7 logements PLUS collectifs sur le parc existant hors QPV,

Vu le rapport présenté,

Le Conseil d'Administration délibère,

- Autorise la signature du contrat de prêt devant régler les conditions de ce prêt et les demandes de versement de fonds.

Formalités de publicité effectuées

le - 4 NOV. 2024

Pour extrait conforme,

Limoges, le 28 OCT. 2024

LA PRESIDENTE

Catherine MAUGUIEN-SICARD

